

Question 1

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.6.1	Tenue d'une base de données	2 points
---------------------	-----------	-----------------------------	----------

Situation de départ

Les administrations publiques sont responsables de la tenue de divers registres. Elles ont besoin des données que ceux-ci contiennent pour réaliser leurs tâches.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 2 points au maximum.

Tâche

- a. Citez deux bases de données publiques et indiquez le but, l'utilité de chacune d'entre elles. Vous obtiendrez ½ point par base de données correcte et ½ point pour chaque destination indiquée correctement, total 2 points.

Base de données publique	But, utilité
Registre des habitants	Donne des renseignements sur diverses données personnelles et constitue une base importante pour d'autres registres.
Registre électoral	Indique si une personne a le droit de vote ou non.

1

1

Indication de correction

D'autres solutions sont possibles (registre fiscal, registre des poursuites, registre du commerce, registre des véhicules, registre des pactes de réserve de propriété, registre cantonal des avocats, registre foncier).

Tenir compte des particularités cantonales.

T 2

Points
obtenus